

Mise en ligne : 4 juin 2018.
Dernière modification : 13 février 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE MINIÈRE DU VAL-DE-BURAT
(1928-1945),
Marignac (Haute-Garonne)
zinc et plomb argentifère

Participation de la Compagnie minière de la Ribeira
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Miniere_de_la_Ribeira.pdf

Dr Pierre Achalme (1866-1936), président

Directeur du Laboratoire colonial de l'École des Hautes Études.
Administrateur de nombreuses sociétés, notamment minières.

Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Mines_du_Blaimard.pdf

(*Les Archives commerciales de la France*, 20 août 1928)

PARIS. — Formation. — Soc. anon. dite Cie MINIÈRE DU VAL-DE-BURAT, 103, Saint-Lazare. — 99 ans. — 750.000 francs. — 8 août 1928. — *Gazette du Palais*.

HAUTE-GARONNE
Compagnie minière du Val-de-Burat
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 septembre 1928)

L'objet de cette société anonyme nouvelle est d'effectuer toutes opérations financières, mobilières, immobilières, minières, industrielles, commerciales, agricoles et maritimes et, en particulier, les travaux de recherches dans la concession de Marignac et toutes autres ainsi que leur exploitation directe ou indirecte.

Le siège social est à Paris, 103, rue Saint-Lazare.

Le capital est de 750.000 fr., en actions B de 100 fr., toutes souscrites en numéraire ; il pourra être augmenté par l'émission d'actions A. En outre, il a été créé 6.000 parts de fondateur allouées à M. Pierre Achalme, à Paris, 1, rue Andrieux.

Les premiers administrateurs sont : MM. Jacques Achalme ¹, à Paris, 25, rue Franklin ; Pierre Achalme ; Léon Adam ², industriel, à Paris, 87, avenue de la Muette, et Lucien Bénard ³, ingénieur, à Paris, 18, rue Spontini.

(*Les Archives commerciales de la France*, 29 janvier 1929)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie MINIÈRE DU VAL-DE-BURAT, 103, St-Lazare. — Capital porté de 750.000 fr. à 6.470.000 fr. — 15 janv. 1929. — *Gazette du Palais*.

Compagnie minière de la Ribeira
(*Le Journal des finances*, 5 juillet 1929)

[...] La participation dans la Compagnie minière du Val-de-Burat, qui exploite la concession de Marignac, et dont la Minière de la Ribeira possède le cinquième des actions de contrôle, ainsi qu'un grand nombre important de parts, s'annonce comme devant être une intéressante source de profits, en raison de la riche minéralisation de cette concession en blende et en galène, cette dernière contenant une forte proportion d'argent (un filon retrouvé sur une longueur de plusieurs kilomètres a une épaisseur évaluée à une moyenne de 0 m. 40, atteignant parfois 1 m. 20 de minerai massif). [...]

(*Les Archives commerciales de la France*, 14 mars 1930)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie MINIÈRE DU VAL-DE-BURAT, 103, St-Lazare. — Transfert du siège, 83, Victoire. — 14 février 1930. — *Gazette du Palais*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 26 mars 1930)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. dite Cie MINIÈRE DU VAL-DE-BURAT, 83, Victoire. — 11 mars 1930. — *Gazette du Palais*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 19 décembre 1930)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie MINIÈRE DU VAL-DE-BURAT, 83, Victoire. — Transfert du siège 1, Cirque. — 4 nov. 1930. — *Gazette du Palais*.

¹ Jacques Achalme (1900-1979) : fils de Pierre Achalme, qu'il seconde dans plusieurs conseils (Minière et agricole de la Côte-d'Ivoire, Cie générale d'Outre-mer, Tanneries Alpina, Cie minière de la Ribeira...). Également administrateur des éditions Payot à Paris (1923). Marié à une Dlle Lacherez.

² Léon Adam : né le 22 juin 1893 à Courtenay (Loiret). Administrateur de la Compagnie minière du Laos (1928-1934).

³ Lucien Bénard (1888-1978) : X-Mines. Gendre d'Étienne Clémentel. Il épaula Pierre Achalme à la Société minière et industrielle de l'étain, du wolfram et de l'arsenic E.W.A., aux Mines du Blaymard, à la Compagnie minière de la Ribeira et à la Compagnie minière du Val-de-Burat. Administrateur de diverses autres sociétés dont la Banque industrielle de l'Afrique du Nord (1929). Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Bq_industrielle_Afrique_du_Nord.pdf

1932 : arrêt pendant toute l'année.

Dérogation à la durée du travail dans les mines métalliques
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} février 1937)

Compagnie minière du Val-de-Burat : concession de Marignac (Haute-Garonne).

(*Le Journal des finances*, 22 octobre 1937, p. 953)

MINIERE DU VAL-DE-BURAT. — Augmentation de capital de 6.620.000 francs à 8.200.000 francs par l'émission au pair de 15.800 actions de 100 fr.

(*L'Action française*, 21 août 1938)

La Compagnie minière du Val de Burat vient de procéder aux insertions légales requises en vue de l'augmentation de son capital de 8.200.000 francs à 9 millions par l'émission au pair de 8.000 actions de 100 francs.

20 octobre 1938

(*Les Archives commerciales de la France*, 2 novembre 1938)

PARIS. — Modification. — Minière du Val-de-Burat, 1, rue du Cirque. — Capital porté de 8.200.000 francs à 9 millions. — *Gazette du Palais*.

Union minière des Pyrénées

(*Le Journal*, 3 mai 1943)

Sous cette dénomination, une société au capital de 7.500.000 francs vient d'être constituée à Marignac (Haute-Garonne).

Elle a pour objet : 1° L'exploitation par voie d'amodiation des concessions minières de Sentein et Saint-Lary et de Bulard ; 2° Directement ou indirectement en France, dans les colonies et à l'étranger, la recherche, l'étude, l'obtention, l'acquisition et la vente de tous gisements minéraux et de tous droits en titres miniers; l'extraction, l'achat, le traitement et la transformation de tous minerais.

.....
Premiers administrateurs : Société de Peñarroya, Compagnie Franco-Coloniale d'Etude et d'Exploitation Minière en Indochine*, Compagnie Minière du Val-de-Burat, Minière et Métallurgique de l'Indochine*, MM Maurice Caron et Pierre Darnet.

1945 : arrêt (d'après *Annales des mines*, juillet 1980, p. 52).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
(*Journal officiel*, 7 avril 1978)

Renonciation à des concessions de mines

Par arrêté en date du 28 mars 1978, la renonciation de la Cie minière du Val-de-Burat à la concession de mines de plomb, zinc et métaux connexes de Marignac (Haute-Garonne), instituée par décret du 11 avril 1905 et mutée au profit de ladite société par décret du 23 janvier 1930 est acceptée.

En conséquence, la concession de Marignac, qui portait sur le territoire des communes d'Arlos, Saint-Béat, Marignac, Gaud Burgalis, Baren et Gouaux de Luchon (arr. de Saint-Gaudens), est annulé et le gisement placé dans la situation de gisement ouvert aux recherches.
